

PLUI APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

14_LOUDEAC - MUR DE BRETAGNE 1 et 2_gen 63

La Ferrière



- AC1 - AC2
 - AC1 - monument historique
 - AC1 - périmètre de protection
 - AC2 - protection des sites
 - Risques technologiques
 - PM3 - PPI
 - PM3 - périmètre réglementaire
 - Protection des captages
 - AS1 - captage d'eau périmètre de protection
 - Perimètre de protection immédiate
 - Perimètre de protection rapprochée
 - Perimètre de protection éloignée
 - INT1 - Cimetière
 - INT1 - cimetière
 - INT1 - zone de protection
 - Marges
 - marges de recul
 - zone de bruit
 - Zones archéologiques
 - Degré 1
 - Degré 2
 - PT1 - Protection centres de réception radioélec.
 - PT1 - zone tampon
 - PT1 - générateur
 - PT2 - Protection des centres radioélectriques
 - PT2 - générateur surfacique
 - PT2 - générateur ponctuel
 - PT2 - générateur linéaire
 - ELL1 - Interdiction d'accès
 - ELL1 - interdiction d'accès
 - T1 - Voie ferrée
 - T1 - voie ferrée
 - T1 - gare
 - I3 - Gaz naturel
 - I3 - transport de gaz naturel
 - I3 - bandes dangers
 - Zone de dangers très graves
 - Zone de dangers graves
 - Zone de dangers significatifs
 - Zone d'effets dominos
 - I4 - Lignes électriques
 - I4 - ligne électrique aérienne qu souterraine